

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1.

DOCUMENT 8 Bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION.

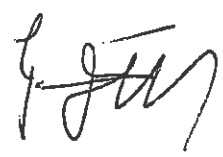
Demande d'ouverture d'une unité de formation sur base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente proposition émane du
Directeur de l'Institut de la Communauté française
Etienne SCHMITZ

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : I.E.P.S.C.F. NAMUR-GESVES
adresse complète : Place de l'Ecole des Cadets 6
5000 NAMUR

date et signature
du chef d'établissement de la C.F.
19.06.1995



n° de matricule : 9.236.042
n° de téléphone : 081/22.29.03 - Fax.: 081/22.85.87

2. Transmis par le réseau en date du :
COMMUNAUTE FRANCAISE

3. Intitulé de l'unité de formation :

code : 694571411E1

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n°1 de 1 page

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n°2 de 1 page

6. Classement de l'unité de formation :

enseignement secondaire degré transition inférieure

Catégorie de l'enseignement supérieur de type court

Catégorie de l'enseignement supérieur de type long

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.
repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme de(des) cours repris en annexe n° 4 de 2 pages

9. Fixation des capacités terminales repris en annexe n° 5 de 1 page

10. Profil du (des) chargé(s) de cours repris en annexe n° 6 de 1 page

1

Code de l'unité de formation :

11. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Bases de la technologie de l'art floralCT(hi).....	...B....20.....
Travaux pratiquesPP(hi).....	...L...52.....
2. Part d'autonomie		†08.....
	Total des périodes	80.....


✓

12. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s)):

Néant.

Le 17/08/95



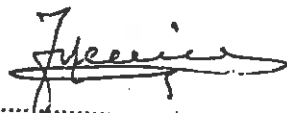
J. LISON
INSPECTRICE

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~RAS D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 01 SEP. 1995

Signature :  J. Meunier
Administrateur Pédagogique

J

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 1.2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES

- 2.1. Développer les techniques et connaissances élémentaires nécessaires pour réaliser différentes sortes de compositions.
- 2.2. Acquérir une autonomie de travail progressive de manière à pouvoir prévoir et exécuter des travaux simples de décoration florale en fonction des saisons et des fêtes.
- 2.3. Développer des attitudes :
 - de goût,
 - d'esthétique,
 - de soin,
 - de précision,
 - d'ordre,
 - d'économie,
 - de sécurité.

pour la réalisation des compositions et des décorations florales.

CAPACITES PREALABLES REQUISES :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

1. Capacités

Maîtriser les compétences acquises en lecture et en écriture à la fin de l'enseignement fondamental.

2. Titres pouvant en tenir lieu

Le CEB ou un titre équivalent ou supérieur.

4

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR
LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 15 personnes pour les travaux pratiques.

5

PROGRAMME DE (DES) COURS :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de:

1. TECHNOLOGIE DE L'ART FLORAL

- 1.1. Utiliser le matériel de base nécessaire à une décoration.
- 1.2. Différencier les types de fleurs utilisées dans les décorations et compositions simples.
- 1.3. Reconnaître et utiliser les 7 types d'harmonie dans les couleurs.
- 1.4. Caractériser le style classique
 - d'influence française,
 - d'influence italienne,
 - d'influence anglaise.
- 1.5. Caractériser le style moderne
 - d'influence japonaise,
 - d'influence scandinave,
 - d'influence allemande.
- 1.6. Appliquer les techniques de récolte et mise à l'eau des fleurs ainsi que les techniques de conservation.
- 1.7. Appliquer les principes de décoration pour les fêtes
 - de Noël,
 - de Nouvel-An,
 - de Pâques.
- 1.8. Appliquer les principes de décoration en fonction des saisons
 - décoration automnale,
 - décoration printanière,
 - décoration estivale.
- 1.9. Maîtriser les principes de décoration de table.
- 1.10. Maîtriser les principes de décoration d'intérieur
 - choix des plantes et entretien,
 - hydroculture.

6

ANNEXE 4/2

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

2. TRAVAUX PRATIQUES

- 2.1. Réaliser une composition classique de forme triangulaire (française).
- 2.2. Réaliser une composition classique de forme rectangulaire (allemande).
- 2.3. Réaliser une décoration automnale.
- 2.4. Réaliser une décoration fleurs - fruits - légumes.
- 2.5. Réaliser une décoration de Noël et Nouvel-An.
- 2.6. Réaliser une décoration printanière.
- 2.7. Réaliser une décoration pour la fête de Pâques.
- 2.8. Réaliser une décoration d'influence scandinave.
- 2.9. Réaliser une composition à plusieurs foyers dans différents vases.

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

- d'effectuer un choix adéquat des matières premières et de l'outillage à employer pour réaliser un travail de décoration simple en fonction d'une saison ou d'une fête;
- d'utiliser les techniques de conservation des fleurs;
- de réaliser sept décorations complètes , utilisant les sept types d'harmonie dans les couleurs;

Dans les critères de qualité, le professeur tiendra compte aussi

- de la précision apportée à la réalisation,
- du soin,
- de l'ordre,
- du sens du goût,
- de l'esthétique,
- de la rapidité d'exécution,
- du respect des consignes de sécurité,

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant maîtrisera l'ensemble des compétences précitées en produisant une réalisation complète d'une décoration qui soit **commercialisable**.

ANNEXE 6

PROFIL DU/DES CHARGE(S) DE COURS :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

Le chargé de cours sera un enseignant.

ANNEXE 6

PROFIL DU/DES CHARGE(S) DE COURS :

**FLEURISTE - COMPOSITIONS ET DECORATIONS DE CIRCONSTANCE -
NIVEAU 1**

Le chargé de cours sera un enseignant.
